

LETTRE INFO



n°4 Septembre 2014 UNIPHOR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

De l'avis de tous les participants 2014 est une année difficile. La crise n'explique pas tout. En réalité, elle accentue les difficultés des professionnels. Difficultés provoquées par l'accumulation des charges et des contraintes.

Les participants ont souligné la difficulté de proposer des idées neuves lorsque ceux qui chapeautent la filière privilégient la production et le commerce de masse. L'UNIPHOR continuera de défendre toutes les entreprises (TVA, l'étiquetage des végétaux, règles identiques pour ceux qui exercent le même métier..).

Dans le soutien aux adhérents les questions concernant le phyto ont pris une place prépondérante. Constatation sans surprise au vue du nombre aberrant de règlements sur le sujet.

Enfin, concernant les taxes interprofessionnelles un jugement en appel devrait être rendu durant le premier trimestre 2015. Le futur arrêt ne réglera pas tout mais il donnera une meilleure visibilité à l'ensemble de ce dossier.

AMENDEMENT POUR LES PAYSAGISTES

Pour la Loi d'Avenir Agricole, l'UNIPHOR avait déposé un amendement. Nous souhaitons, que soit considéré, comme travaux agricoles, l'ensemble des travaux effectués par les paysagistes dès lors qu'ils étaient nécessaires à la création et l'entretien de jardins.

Nous avons rappelé que ces travaux formaient un tout, même si certaines compétences ne sont pas directement liées au végétal. Nous avons rappelé que ces compétences sont enseignées dans les lycées agricoles.

Les députés ne sont pas allés jusque là. Ils ont simplement assimilé les travaux, de maçonnerie paysagère, nécessaires à l'exécution des travaux paysagistes comme des travaux agricoles. C'est déjà ça !

UNIPHOR

29 C Bd Edgar Quinet 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 Fax : 01 43 21 49 93
Mail : bureau-uniphor@orange.fr
site : www.uniphor.fr



EN BREF...

HUMEUR

S'opposer au discours officiel peut générer quelques déconvenues.

Lors du Salon Nova fleurs, Luc Ladonne Président du Synapses, a été temporairement refoulé des allées du salon. Son seul tort : penser que l'actuelle interprofession n'apporte pas toutes les solutions aux défis qui pèsent sur notre filière. Une liberté de penser qui a été mal accueillie.

Après quelques échanges les choses se sont arrangées. Preuve que la vérité et le dialogue peuvent supplanter la rumeur.

PETITION

La pétition lancée par l'UNIPHOR, a recueilli à ce jour 2674 signatures. C'est peu et beaucoup.

Notre appel pour la défense de la filière repose sur une réalité que personne ne veut prendre en compte (concurrences sans limites ; accumulation des contraintes fiscales, et techniques ; aides orientées sur la production et le commerce de masse..).

Vous devez faire vivre la mobilisation. La pétition est disponible sur notre site (www.uniphor.fr) et sur le site mesopinions.com.

Avez-vous signé ?

Retrouvez l'intégralité des actus de l'UNIPHOR sur www.uniphor.fr